



Mairie de Chuzelles

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES AU COURS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le deux octobre, le conseil municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Nicolas HYVERNAT, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil municipal : 6 décembre 2023

La séance est ouverte à 19h05

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	PRÉSENTS	EXCUSÉ(S) (POUVOIR À)	ABSENT(S)
Nicolas HYVERNAT	X		
Michel DELORME	X		
Aurélien MÉMERY	X		
Isabelle MAURIN	X		
Alain BINEAU	X		
Didier MEZY	X		
Ariane GRES		A donné pouvoir à I. MAURIN	
David VANESSE			X
Annie GODET	X		
François CHAMBAZ		A donné pouvoir à A. MÉMERY	
Sandrine BÉNAMAR		A donné pouvoir à T. MAZZANTI	
Tamara MAZZANTI	X (arrivée à 19H09)		
Sandra VANEL	X		
Julia SOULIER		A donné pouvoir à S. VANEL	
Xavier POURCHER			X
Mickaël DRURE			X
Pierre COMBE	X		
Christiane FALCON	X		
Daniel BRUNET	X		
	12	4	3

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle MAURIN

DÉLIBÉRATION N°58 : RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR LES ACCROISSEMENTS TEMPORAIRES ET SAISONNIERS D'ACTIVITÉ 2024 ET LES REMPLACEMENTS

Rapporteur : Annie GODET

→ Adoptée à l'unanimité

DÉLIBÉRATION N°59 : ADHÉSION AUX DISPOSITIFS DE MÉDIATIONS MIS EN ŒUVRE PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ISÈRE

Rapporteur : Monsieur le Maire

→ Adoptée à l'unanimité

DÉLIBÉRATION N° 60 : FILIÈRE CULTURELLE – SUPPRESSION DE POSTE

Rapporteur : Aurélien MÉMERY

→ Adoptée à l'unanimité

DÉLIBÉRATION N° 61 : BIBLIOTHÈQUE – CONVENTION DE COOPÉRATION ENTRE COMMUNES POUR LE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU « TRENTE ET + »

Rapporteur : Aurélien MÉMERY

→ Adoptée à l'unanimité

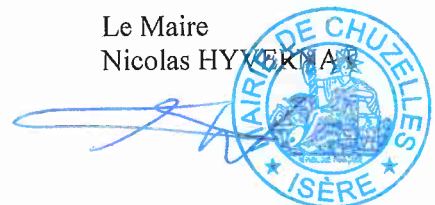
DÉLIBÉRATION N° 62 : COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 DE VIENNE-CONDRIEU-AGGLOMÉRATION

Rapporteur : Monsieur le Maire

→ Adoptée à l'unanimité

La séance est levée à 19H32

Le Maire
Nicolas HYXENNAZ



Affichée le : 12.12.2023

Publiée le : 12.12.2023